

Paie 2
Comment vérifier sa DSN ?

Édition Février 2021



la-vie-scolaire
by Axess

Table des matières

1. Préparation de la DSN :	3
2. Fiche Récapitulative – préparation DSN :	4
2.1. Pour URSSAF / MSA.....	4
2.2 Pour la retraite :	5
2.3 Pour la prévoyance :	5
2.4 Pour la mutuelle :	5
2.5 Pour la Formation :	6
2.6 Pour le Prélèvement à la source :	6
2.7 Autres informations utiles :	6
3. Génération de la DSN et fichier récapitulatif :	6
4. Fichier récapitulatif – onglet Récapitulatif salaire :	7
4. Fichier récapitulatif – onglet Versement :	8
5. Fichier récapitulatif – onglet salarié, retraites et organismes :	8

Nous vous rappelons que vous êtes responsables des données que vous envoyez aux instances.

Vous devez :

- Faire un contrôle doit être fait aussi bien par vous-même en examinant le tableau récapitulatif
- Tester le fichier généré avant votre envoi par l'utilitaire de contrôle DSN fourni par net entreprise.

1. Préparation de la DSN :

Afin de préparer votre DSN, vous devez, chaque mois et après le calcul de vos paies, vous devez éditer votre bulletin récapitulatif de paie.

Cet état est important afin que vous puissiez vérifier les informations transmises aux différentes instances (URSSAF / MSA, Prévoyance, mutuelle, retraite).

Cet état est disponible dans le menu Etats → bulletin récapitulatif.

Nous vous conseillons de bien cocher l'information suivante : « Sous total par catégorie ».

Cette fonctionnalité vous permettra de faire apparaître les totaux par catégorie comme dans l'exemple ci-dessous.

PREVOYA	40005	PREVOYANCE NON CADRE TA	1 688.28	-3.38	9.96	13.34
PREVOYA	40006	PREVOYANCE NON CADRE exo	1 688.28			
PREVOYA	40007	PREVOYANCE NON CADRE INC	1 688.28			
PREVOYA	40010	PREVOYANCE CADRE TA (N)	3 311.00	-6.62	49.67	56.29
PREVOYA	40015	PREVOYANCE CADRE TB (N)	1 574.30	-3.15	23.61	26.76
PREVOYA	40020	PREVOYANCE CADRE TA (N) exo	3 311.00			
PREVOYA	40181	PREVOYANCE NON CADRE TB				
PREVOYA	49999	COTISATIONS PREVOYANCE		-13.15	83.24	96.39

2. Fiche Récapitulative – préparation DSN :

2.1. Pour URSSAF / MSA

Libellé	CTP	Montant en euros
Déduction Patronale Heures Sup.	4	
Organisation syndicale	27	
Cas général total	100	
Cas général plafonné	100	
Fnal sur totalité	236	
CSG-CRDS	260	
RG MAJO CDD 1-3M CU	293	
RG MAJO CDD 1-3M AA	295	
RG MAJO CDD 1M AA	327	
FNAL -20 SAL	332	
REG EXO COT CDI-26ANS	343	
RG MAJO CDD TX 0.5%	353	
RG MAJO CDD TX 1.5%	363	
RG MAJO CDD TX 3%%	369	
CAE total	420	
CAE plafonne	420	
ASSU CHOM APPRENTI	423	
Complément Allocations familiales	430	
Régul compl allocations familiales	437	
PENIB COTIS UNIV	450	
FORFAIT SOCIAL 8%	479	
ASSEDIC	772	
TRANSPORT	900	
AGS	937	
CES Total	948	
CES PLAFONNE	948	
EMPL CONS TOTAL	952	
EMPL CONS PLAFONNE	952	
PENALITE-PENIBILITE	985	
PENIB COTIS ADD MONO EX	451	
PENIB COTIS ADD MULT EX	452	
FORFAIT SOCIAL 20%	12	
MAJO ALS SECT PRIVE	381	
CONTRAT DE PROFESS TOT	456	
CONTRAT DE PROFESS PLAF	456	
CONTRAT DE PROFESS TOT avec AT - CTP 963	963	
CONTRAT DE PROFESS PLAF avec AT - CTP 963	963	
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	400	
TRANSPORT Additionnel	901	
EXO DEGRESSIVE OIG ZRR COT SS	595	
EXO DEGRESSIVE OIG ZRR FNAL	597	
RG AVEC DISPENSE PO VIEILLESSE TOT	112	
RG AVEC DISPENSE PO VIEILLESSE PLAF	112	
RG AVEC DISPENSE PO(AU PAIR) TOT	104	
RG AVEC DISPENSE PO(AU PAIR) PLAF	104	
COMPLEMENT MALADIE	635	

REDUCTION GENERALE ETENDUE (Réduction Fillon)	668	
REGUL REDUCTION GENERALE ETENDUE	669	
REDUCTION SALARIALE HEURES SUPPLEMENTAIRES	3	
PRIMES EXCEPTIONNELLES DE POUVOIR D ACHAT	510	
DEDUCTION DE COTISATIONS MALADIE	637	
APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SEUIL	726	
APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SEUIL - ALSACE LORRAINE	727	
APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SEUIL	726	
APPRENTIS - DECLARATION DE L'ASSIETTE INFERIEURE AU SEUIL - ALSACE LORRAINE	727	
TAXE FORFAITAIRE CDDU-CTP 771	771	
RR CHOMAGE CSG-CRDS taux Plein - CTP 060	60	
RR CHOMAGE CSG-CRDS Ecrêtement - CTP 616	616	
RR maladie CHOMAGE Alsace Moselle - CTP 079	79	
TOTAL COTISATION URSSAF		

Le montant total de cotisation URSSAF obtenu ici vous permet de vérifier la ligne S21.G00.22.005 du bordereau de cotisations dues.

Les autres informations alimentent les S21.G00.23 constituants les bordereaux de cotisations dues.

2.2 Pour la retraite :

Libellé	Montant en euros
Total ARRCO (non-cadres)	
Total AGIRC (cadres)	
TOTAL COTISATION RETRAITE	

Le montant obtenu ici vous permet de vérifier la ligne S21.G00.20.005 du versement AGIRC-ARRCO.

2.3 Pour la prévoyance :

Libellé	Montant en euros
Total prévoyance non-cadres	
Total Prévoyance cadres	
TOTAL PREVOYANCE	

Le montant obtenu ici vous permet de vérifier la ligne S21.G00.20.005 du versement de Prévoyance, mais également la ligne S21.G00.55.001 du composant de prévoyance.

2.4 Pour la mutuelle :

Libellé	Montant en euros
---------	------------------

Total mutuelle non-cadres	
Total mutuelle cadres	
TOTAL MUTUELLE	

Le montant obtenu ici vous permet de vérifier la ligne S21.G00.20.005 du versement de Mutuelle, mais également la ligne S21.G00.55.001 du composant de Mutuelle.

2.5 Pour la Formation :

Libellé	Montant en euros
TOTAL FORMATION	

2.6 Pour le Prélèvement à la source :

Libellé	Montant en euros
TOTAL P.A.S	

2.7 Autres informations utiles :

Libellé	Montant en euros
Net Fiscal	
Net versé	
Montant Brut	
Brut Abattu	
Base Plafonnée	
Base Déplafonnée	

Ces éléments peuvent être vérifiés au travers du fichier DSN que vous avez créés mais également au travers du fichier « récapitulatif » généré dans Excel.

3. Génération de la DSN et fichier récapitulatif :

Une fois votre DSN générée, il est OBLIGATOIRE de sortir et de contrôler votre DSN au travers de votre récapitulatif.

Cliquez sur le bouton .

Une fois généré, vous pouvez contrôler les éléments au travers de ce fichier :

- L'onglet « Récapitulatif des salaires » vous permet de contrôler le montant total des cotisations envoyées. Cet onglet est la totalisation des informations envoyées à partir des données salariales.
- L'onglet « URSSAF » doit refléter le bordereau de cotisation due vue précédemment.
- L'onglet « salarié » vous permet d'avoir les informations salaires (net versé, net fiscal, montant brut, montant brut abattu, base plafonnée, base déplafonnée) de l'ensemble des salariés que vous avez déclaré dans cette DSN
- L'onglet « Retraite » vous permet de voir l'ensemble des informations salariés que vous allez déclarer à titre individuelle.

- L'onglet organisme vous permet de visualiser pour chaque salarié, s'ils cotisent ou non à la prévoyance et les mutuelles.

4. Fichier récapitulatif – onglet Récapitulatif salaire :

L'onglet « Récapitulatif salaire » est la totalisation des informations « salariés ». La colonne « Mt cotisation » est importante. En effet, si vous additionnez toutes les cotisations, vous devez impérativement retrouver ce montant dans le bulletin récapitulatif.

Prenons l'exemple ci-dessous pour vous donner une méthode à appliquer pour vérifier cet onglet.

Etape 1 : Créer un état Excel de ce type en vous basant sur votre bulletin récapitulatif

BULLETIN RECAP NOVEMBRE 2018	
TOTAL COTISATION	
URSSAF	13 576.74 €
RETRAITE	5 031.30 €
PREVOYANCE	463.63 €
MUTUELLE	617.60 €
FORMATION	36.27 €
ASSEDIC	1 523.88 €
TOTAL BULLETIN RECAP	21 249.42 €

Etape 2 : Au niveau de l'onglet, vous devez vérifier les lignes en les recherchant dans votre bulletin récapitulatif.

Code	Libellé	Mt. Base	Mt. Cotisatic	Période Déb	Période Fin	
001	Rémunération brute non plafonnée	36282.21	0.00	01112018	30112018	
002	Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	36282.21	0.00	01112018	30112018	
003	Salaire rétabli – reconstitué	33969.39	0.00	01112018	30112018	
010	Salaire de base	33969.39	0.00	01112018	30112018	
011	Heures supplémentaires ou complémentaires	160.67	0.00	01112018	30112018	
022	Indemnité transactionnelle	1928.03	0.00	01112018	30112018	
02	Assiette brute plafonnée	69606.92	0.00	01112018	30112018	
063	RETA=Montant de cotisation Arrco	0.00	4177.94	01112018	30112018	retraite
049	Cotisation Allocation de logement (FNAL)	0.00	181.40	01112018	30112018	URSSAF
076	Cotisation Assurance Vieillesse	0.00	5930.21	01112018	30112018	URSSAF
091	Cotisation Service de santé au travail	0.00	134.74	01112018	30112018	URSSAF
03	Assiette brute déplafonnée	72530.41	0.00	01112018	30112018	URSSAF
018	Réduction générale des cotisations patronales de sécurité :	33554.91	-2117.33	01112018	30112018	URSSAF
021	Déduction patronale au titre des heures supplémentaires	160.67	0.00	01112018	30112018	URSSAF
006	Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un salarié	2693.29	0.00	01112018	30112018	URSSAF
102	Cotisation Allocation Familiale=taux réduit	27904.62	962.71	01112018	30112018	URSSAF
045	Cotisation Accident du travail	0.00	420.89	01112018	30112018	URSSAF
051	Cotisation Formation Professionnelle	0.00	36.27	01112018	30112018	Formation
068	Cotisation Sociale Autonomie	0.00	8.18	01112018	30112018	URSSAF
074	Cotisation Allocation familiale=taux normal	0.00	102.31	01112018	30112018	URSSAF
075	Cotisation Assurance Maladie	0.00	4366.56	01112018	30112018	URSSAF
100	Contribution pour le financement des organisations syndic	0.00	5.37	01112018	30112018	URSSAF

064	RETC=Montant de cotisation Agirc	0.00	853.36	01112018	30112018	retraite
04	Assiette de la CSG	36347.12	0.00	01112018	30112018	CSG
072	Contribution Sociale Généralisée/salaire partiellement déc	0.00	3343.96	01112018	30112018	CSG
079	Remboursement de la dette sociale	0.00	181.75	01112018	30112018	CSG
07	Assiette des contributions d'Assurance Chômage	36282.21	0.00	01112018	30112018	
040	Cotisation AC : assurance chômage sur rémunérations brute	0.00	1469.47	01112018	30112018	assedic
048	Cotisation AGS : assurance garantie des salaires sur rémuné	0.00	54.41	01112018	30112018	assedic
10	Base brute fiscale	36282.21	0.00	01112018	30112018	
13	Assiette du forfait social à 8%	699.87	0.00	01112018	30112018	
071	Contribution forfait social	0.00	55.99	01112018	30112018	URSSAF
059	Cotisation individuelle Prévoyance-Assurance-Mutuelle p	0.00	1081.23	01112018	30112018	Mutuelle et prévoyance
027	Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifi	1804.00	0.00	01112018	30112018	
02	Avantage en nature : repas	129.60	0.00	01112018	30112018	

Etape 3 : Une fois les rubriques identifiées (par groupe) vous devrez vérifier la cohérence par rapport à votre bulletin récapitulatif

DSN novembre 2018	
Total des cotisations DSN	21 249.42 €
Retraite	5 031.30 €
Mutuelle et prévoyance	1 081.23 €
ASSEDIC	1 523.88 €
URSSAF	10 051.03 €
CSG	3 525.71 €
Formation	36.37 €
TOTAL ENVOI DSN	21 249.52 €

Comme sur l'exemple, le jeu de couleurs vous permettra de trouver plus facilement vos rubriques.

4. Fichier récapitulatif – onglet Versement :

Titre	Id. Org.	Entité d'affectation	BIC	IBAN	Mt. Versement	Date Debut	Date Fin	Code Delegataire	Mode Paiement	Date Paiement	SIRET Payeur
0 Versement URSSAF	DMSA12				14274	1092020	30092020	→	Rubrique de paie = URSSAF 19999 + ASSEDIC 29999		
1 Versement Prévoyance	P1030				792.1	1092020	30092020	→	Rubrique de paie = PREVOYANCE 49999		
1 Composant Prévoyance	792.10										
2 Versement AGIRC-ARRCO	DMSA12				5815.71	1092020	30092020	→	Rubrique de paie = RETRAITE 39999		
4 Versement Mutuelle	538518473				632	1092020	30092020	→	Rubrique de paie = MUTUELLE 59999		
4 Composant Mutuelle	632.00										
5 DGFIP	DGFIP				815	1092020	30092020	→	Rubrique de paie = PAS 00100		

5. Fichier récapitulatif – onglet salarié, retraites et organismes :

Vous retrouvez dans ces différents onglets le détail des informations (cotisations, montants salaires...) individualisées par salariés. Cela vous permet de contrôler la cohérence des données envoyées.